TARIFS ACTIVITES SUAPS 2024/2025



Inscriptions/paiement au SUAPS lors des permanences

ACTIVITES	JOURS	TARIFS TTC	7
CANOE-KAYAK	journée, matériel fourni	10 €	
ESCALADE folgico (départ Day)	la journée, corde et matériel fournis	10 €	
FSCALADE Talaise (depart Pau)	1/2 journée, corde et matériel fournis	5€	
PLONGEE formation niveau 1 (Bayonne)	Pour les 18 premiers étudiants inscrits	100 €]
	Etudiants supplémentaires et personnels	190 €	7
PLONGEE sortie (titulaire au minimum du niveau 1)	journée (encadrement et matériel	30 €	7
	compris, transport non compris)		1
DIONOTE state (Aitulaine au minimum du minau 1)	2 jours (transport et encadrement	100 €	1
PLONGEE stage (titulaire au minimum du niveau 1)	compris, matériel non compris)		١
RANDONNEE PEDESTRE	la journée (samedi ou dimanche)	10 €	1
RANDONNEE RAQUETTE	la journée (samedi ou dimanche)	10 €	7
	location raquettes et ARVA	5€]
SKI ALPIN/SNOWBOARD (départ Pau)	jeudi après-midi (Gourette)	10 €]
SKI ALPIN/SNOWBOARD (depart Pau)	samedi journée	20 €]
SKI ALPIN/SNOWBOARD (départ Bayonne)	samedi journée	20 €	
SKI ALPIN/SNOWBOARD location matériel	la journée de location snowboard/ski	5€	\int
SKI/SNOWBOARD stage (Etranger)	par jour (hors hébergement et hors	75 €	1
SKI/SNOWBOARD stage (Etranger)	restauration)(*)		
SKI/SNOWBOARD stage (France)	par jour (hors hébergement et hors	35 €	1
	restauration)(*)		
SVI/SNOW/POARD stage (France)	par jour (hébergement et restauration	60 €	1
I/SNOWBOARD stage (France)	compris)(*)		
SKI/SNOWBOARD stage formation moniteurs	3 jours	130 €	1
SKI ALPIN/SNOWBOARD stages & sorties	Etudiants moniteurs en encadrement	0€	
	Etudiants moniteurs n'encadrant pas: 50%	-50%	1
	de réduction sur sorties et stages (hors		
	stage formation)(**)		
SURF (départ Pau)	jeudi la journée matériel fourni	10 €	
SURF (départ BAYONNE, 1/2 journée)	1/2 journée	5€	
SURF loc matériel au semestre (Bayonne)	loc. jeudi la journée pour un semestre	25 €	
SURF stage (Pau et Bayonne)	par jour (hors hébergement et hors	10 €	1
	restauration)(*)		
SURF stage à l'étranger (Pau et Bayonne)	par jour (hors hébergement et hors	15 €	1
	restauration)(*)		
Déplacement sorties (départ de Mont-de-Marsan)		10 €	1
	journée, ou 1/2 journée		
Redevance annuelle personnel	personnels UPPA par an(***)	50 €	

Aucune sortie plein-air ne sera remboursée en cas de non présence (sauf présentation d'un justificatif médical)
Seules les sorties annulées par le SUAPS peuvent donner lieu à un remboursement ou un report à la sortie suivante
Paiement en espèces, carte bleue ou chèques (régisseur de recettes SUAPS) à l'inscription
Les tarifs des sorties pleine nature ne s'appliquent qu'aux étudiants en formation non notée

(*) ce tarif pourra bénéficier d'une remise sur avis du responsable du SUAPS (nombre de personnes, destination, ...)

(**) la réduction de 50% sur la sortie est attribuée aux étudiants moniteurs titulaires qui n'encadrent pas des étudiants (***) carte nominative non scessible

Elle est annuelle (dates de début et fin d'activités) et non remboursable